

# Coupe d'Ile de France route des Féminines 2019 Règlement

- 1.** Toutes les épreuves féminines Minimes/Cadettes, Juniors/Espoirs/Seniors et Pass'cyclisme inscrites au calendrier route régional et dont la réglementation aura été acceptée par l'organisateur seront prises en compte pour cette Coupe d'Ile de France route des Féminines.
- 2.** Tout organisateur inscrivant une nouvelle épreuve au calendrier régional route devra obtenir l'approbation de la commission des féminines pour qu'elle soit intégrée à la Coupe d'Ile de France route des Féminines.
- 3.** Le Challenge du CIF, les Championnats d'Ile de France Route et de Contre La Montre ne sont pas pris en compte pour la Coupe d'Ile de France route des Féminines.
- 4.** Le jour de ces épreuves, aucune autre organisation sur route pour les féminines ne pourra être organisée en Ile de France.

5. La Coupe d'Ile de France Route des Féminines école de vélo, Minimes/Cadettes, Juniors/Espoirs/Seniors et Pass'cyclisme est ouverte à l'ensemble des Comités Régionaux de la FFC.

6. Les manches retenues à ce jour sont :

Pour les écoles de vélo :

- **05/05/19** Le Trophée Inter Régional Catherine Noël (*PARISIS A.C. 95*)
- **19/05/19** Clamart (CSM Clamart)
- **02/06/19** Presles en Brie (*Les Rayons de l'Avenir*)
- **08/09/19** Courcouronnes (*CO Courcouronnes*)

Pour les catégories minimes/cadettes :

- **17/03/19** Guillerval (*Argenteuil Val de Seine 95*)
- **31/03/19** Villetaneuse (*CS Villetaneuse*)
- **21/04/19** Dugny (CM Aubervilliers 93)
- **01/05/19** L'Isle Adam (*OCVO*)
- **05/05/19** Antony (Antony Berny Cyclisme)
- **19/05/19** Clamart (CSM Clamart)
- **01/09/19** Villeneuve sur Bellot (*JS ferté Gaucher*)
- **08/09/19** Courcouronnes (*CO Courcouronnes*)
- **29/09/19** Epinay Sur Seine (*CSM Epinay*)

Pour les catégories juniors/séniors :

- **17/03/19** Guillerval (*Argenteuil Val de Seine 95*)
- **31/03/19** Villetaneuse (*CS Villetaneuse*)
- **21/04/19** Dugny (CM Aubervilliers 93)
- **01/05/19** L'Isle Adam (*OCVO*)
- **05/05/19** Antony (Antony Berny Cyclisme)
- **19/05/19** Clamart (CSM Clamart)
- **01/09/19** Villeneuve sur Bellot (*JS ferté Gaucher*)
- **08/09/19** Courcouronnes (*CO Courcouronnes*)
- **29/09/19** Epinay Sur Seine (*CSM Epinay*)

Pour les Pass'cyclisme :

- **31/03/19** Villetaneuse (*CS Villetaneuse*)
- **02/06/19** Presles en Brie (*Les Rayons de l'Avenir*)
- **08/09/19** Courcouronnes (*CO Courcouronnes*)

- 7.** Pour chaque manche, l'organisateur devra prévoir pour les 3 premières de chaque catégorie :
- Pour les écoles de vélo : 12 coupes et bouquets
  - Pour les minimales/ cadettes : 6 coupes et bouquets
  - Pour les juniors/séniors : 9 coupes et bouquets
  - Pour les pass cyclisme : 3 coupes et bouquets.

L'organisateur peut choisir de récompenser en plus des récompenses ci-dessus, le classement scratch.

Le Comité Ile de France fera un protocole pour chaque catégorie de la première du classement général.

- 8.** La Coupe d'Ile de France route des féminines comprend 10 classements généraux distincts :
- Classement Prélicenciées : coureuses nées en 2013 et après.
  - Classement Poussines : coureuses nées en 2011 et 2012.
  - Classement Pupilles : coureuses nées en 2009 et 2010.
  - Classement Benjamines : coureuses nées en 2007 et 2008.
  - Classement Minimales : coureuses nées en 2005 et 2006.
  - Classement Cadettes : coureuses nées en 2003 et 2004.
  - Classement Juniors : coureuses nées en 2001 et 2002.
  - Classement Séniors : coureuses nées en 1996 et avant.
  - Classement Espoirs : Elites professionnelles, 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> catégories, nées en 1997, 1998, 1999 et 2000.
  - Classement Pass'cyclisme.

- 9.** Le barème de point appliqué est le suivant :

Pour les écoles de vélo :

50, 46, 42, 38, 36, 34, 32, 30, 28, 26, 24, 22, 20, 18, 16, 14, 12 et 10, 8 et 6.

Les concurrentes terminant l'épreuve et classées à partir de la 21<sup>ème</sup> place marqueront 2 points.

Pour les autres catégories :

45, 41, 39, 37, 35, 33, 31, 29, 27, 25, 23, 21, 20, 19, 18, 17, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4 et 3.

Les concurrentes terminant l'épreuve et classées à partir de la 31<sup>ème</sup> place marqueront 2 points.

- 10.** Concurrentes de clubs Franciliens sélectionnées en équipe de France ou régionale.

Une concurrente d'un club francilien, sélectionnée en équipe de France ou régionale, le jour, la veille ou le lendemain d'une manche de Coupe d'Ile de France route des Féminines, se verra attribuer les points correspondants à une 5<sup>ème</sup> place.

Par ailleurs, les coureuses devront participer à au moins 2 épreuves de la Coupe d'Ile de France route des féminines pour apparaître au classement général final.

- 11.** En course, les leaders porteront un dossard distinctif qui leur sera remis lors de la signature.

- 12.** Le classement final sera établi en prenant en compte le cumul des points acquis sur les 6\* meilleurs résultats des épreuves de la coupe d'Ile de France selon le barème indiqué à l'article 9 du présent règlement.  
Toutes les courses Pass'cyclisme et école de vélo comptent pour le classement général.  
En cas d'égalité de points, la dernière épreuve est prépondérante.  
\*le nombre de manche minimum pourra varier si des épreuves sont ajoutées.
- 13.** Protocole à l'issue de la dernière manche :  
À l'issue de la dernière épreuve, le Comité Ile de France récompensera les 3 premières du classement général finale de chaque catégorie.
- 14.** Afin de prétendre aux primes ou récompenses rattachées à leur classement, les lauréates ont l'obligation de participer à la dernière épreuve de la coupe d'Ile de France route des Féminines. En cas de non respect de cet article, la prime ou récompense sera attribuée aux suivantes du classement général. Tout cas particulier sera étudié par la commission des Féminines.
- 15.** La meilleure équipe Minimes/Cadettes, la meilleure équipe Juniors/Espoirs/Seniors et la meilleure équipe Pass'cyclisme seront récompensées à l'issue de la dernière épreuve. Le classement sera établi en fonction du barème de points suivant, 50 points à la 1<sup>ère</sup> équipe puis 30, 20, 10 et 5 points pour les clubs inscrits au Prix d'Équipe des épreuves comptant pour la Coupe d'Ile de France route des Féminines.  
La meilleure équipe en école de vélo sera récompensée à l'issue de la dernière épreuve. Le classement sera établi sur le nombre de participantes d'un même club sans prise en compte des performances individuelles.
- 16.** Les clubs organisateurs s'engagent à assurer la promotion de la Coupe d'Ile de France route des Féminines sur toutes leurs publicités et à récompenser les concurrentes tout en respectant le présent règlement.
- 17.** Afin de dynamiser leur épreuve, la Commission Féminine encourage les clubs organisateurs à introduire un classement annexe tel que sprint ou grimpeur par exemple.